

Image not found or type unknown



droit d'auteur et graffiti

Par **aude_22**, le **09/12/2009** à **21:15**

bonsoir,

je souhaite créer un blog sur la thématique du graffiti où il serai publier des photographies de graffiti. Je voudrai savoir si dans ce cas le graff, qui est une production par nature illégale, soumis à la loi sur le droit d'auteur.

Je vous remercie

AUde

Par **COULOMBEL**, le **10/01/2010** à **21:27**

SOU MIS AU DROIT D'AUTEUR EPHEMERE; CAR IL PEUT DISPARAITRE DANS L'HEURE QUI SUIV; EST RECONNU COMME UNE SIGNATURE,,,,,,,,,,,,,,,,;